

REGARDS | 01

sur le sous-emploi

Auteur: Véronique Sinner
Publication périodique | Janvier 2018

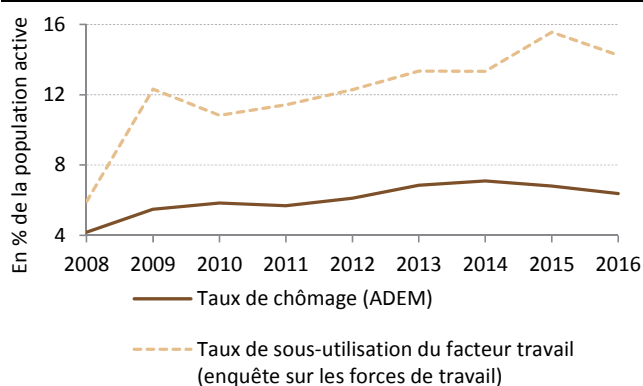
STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

La crise a favorisé l'augmentation du chômage, mais aussi du sous-emploi

Suite à la grande récession de 2008-2009, les indicateurs phares du marché du travail – créations d'emploi et taux de chômage – se sont nettement dégradés. Sur cette période, d'autres indicateurs révèlent également une hausse du sous-emploi. Nous analysons la sous-utilisation du facteur travail, le taux de rotation, les salaires réels, les emplois aidés, le chômage partiel, la durée de travail ou encore le taux d'activité.

Le taux de sous-utilisation du facteur travail augmente bien plus que le taux de chômage



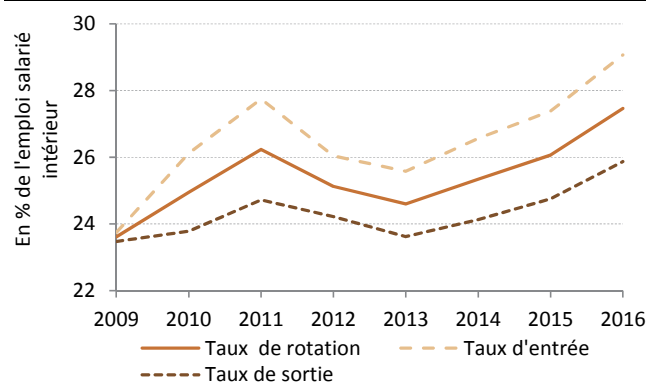
Sources : STATEC - Enquête sur les forces de travail (EFT) – ADEM, IGSS

Le taux de sous-utilisation du facteur travail, ou "labour underutilisation rate" est le rapport entre l'ensemble de la population qui aimerait travailler (les chômeurs, les personnes activement à la recherche d'un emploi mais pas disponibles immédiatement et les personnes n'ayant pas activement recherché un emploi pendant la semaine de référence mais disponibles immédiatement pour travailler) ou travailler davantage (les personnes travaillant involontairement à temps partiel) et la population active.

Le taux de sous-utilisation du facteur travail donne des renseignements sur les personnes qui aimeraient travailler mais qui ne sont pas considérées comme chômeurs ainsi que sur celles qui travaillent mais qui aimeraient travailler davantage.

Le taux de sous-utilisation du facteur travail a augmenté de 9 points de % sur les dernières années, passant de 6% en 2008 à 15% en 2015. Cette hausse est bien plus accentuée que celle du taux de chômage, qui, suite à la crise financière, n'augmente que de 3 points de % (soit de 4% de la population active en 2008 à 7% en 2014). Aussi, la hausse du taux de sous-utilisation du facteur travail se prolongeait jusqu'en 2015, année où le taux de chômage avait déjà commencé à baisser.

Le taux de rotation est très réactif au cycle économique



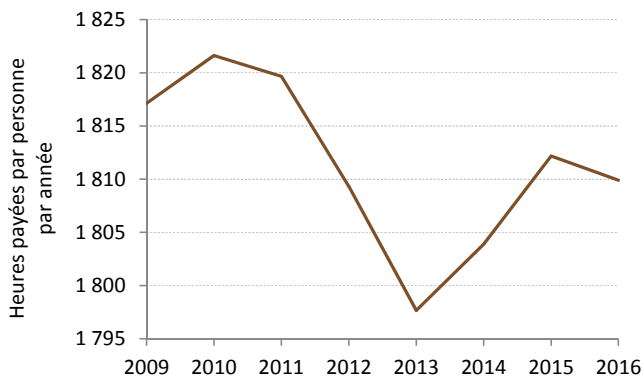
Source : IGSS - flux de main-d'œuvre.

Le taux de rotation des emplois rapporte les flux de main-d'œuvre (donc les recrutements et les fins de contrats) au stock de l'emploi salarié.

Un taux de rotation important est associé à une situation de plein emploi, donc à un chômage réduit et à une certaine facilité à trouver un emploi. Les salariés ont donc davantage de possibilités pour trouver un poste mieux rémunéré ou plus intéressant dans une autre société.

En 2016, 114 130 personnes ont été recrutées dans l'économie luxembourgeoise, contre seulement 94 300 fins de contrats. Il s'agit d'une hausse de 8.6% sur un an des flux de main-d'œuvre, après +5.5% en 2015 et +5.6% en 2014. Le taux de rotation augmente en 2016 pour la 3^{ème} année consécutive. Avec 27.5%, il atteint son niveau le plus élevé depuis le début de la crise financière. Le taux de rotation évolue de pair avec l'emploi salarié : une accélération de l'emploi entraînerait ainsi une hausse du taux de rotation, qui passe à la fois par une augmentation des entrées et des sorties, et vice versa.

La durée de travail a baissé



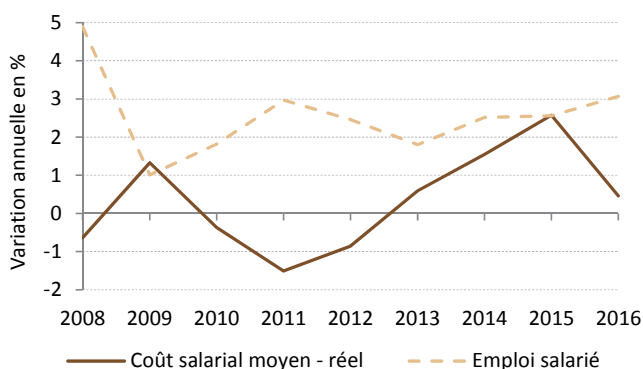
Source : IGSS – Inspection Générale de la Sécurité Sociale

La durée de travail représente le nombre d'heures travaillées par personne. Il s'agit du nombre d'heures payées (enregistrées à la sécurité sociale), par salarié sur l'ensemble de l'année.

La durée de travail représente une sorte de degré d'utilisation du facteur travail. Plus les heures travaillées par personne sont élevées, plus leurs capacités sont utilisées et plus on se rapproche d'une situation de plein-emploi. La durée de travail connaît une baisse structurelle de 0.2% par an sur les vingt dernières années, un phénomène qui s'explique principalement par la hausse de l'emploi féminin et du travail à temps partiel y associé. Ainsi, pour les besoins de l'interprétation, nous considérons seulement les baisses supérieures à cette tendance historique.

En considérant l'évolution de la seule durée de travail sur les dernières années, le sous-emploi aurait augmenté en 2012 et 2013. La durée de travail suit en général le même cycle que l'emploi salarié. Ainsi, quand l'emploi accélère, la durée de travail augmente également, indiquant une phase transitoire d'ajustement des capacités de travail. Une décélération de l'emploi accompagnée par une baisse de la durée de travail indiquerait à l'inverse une phase transitoire de rétention d'emploi (labour hoarding) : l'entreprise maintient ses effectifs en attendant que l'activité reprenne à nouveau.

Des salaires réels peu dynamiques



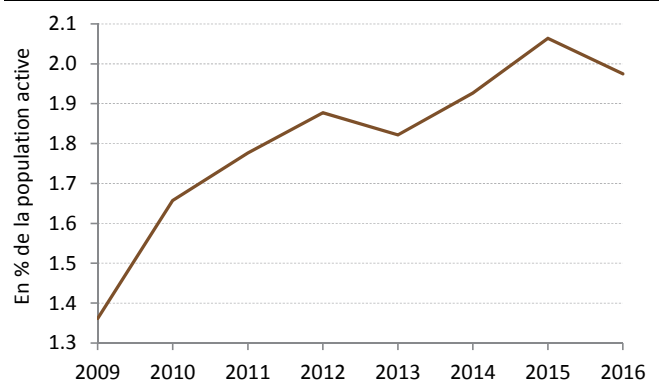
Source : STATEC – Comptes nationaux

Le coût salarial moyen correspond aux salaires et traitements bruts totaux (avant déduction des cotisations sociales à charge du salarié et des impôts sur les salaires et traitements) versés au cours d'une année aux salariés par rapport au nombre de salariés. Il inclut les gains pour heures supplémentaires prestées, les montants pour absences payées (maladie, congé) ainsi que les primes et gratifications versées. L'évolution du coût salarial réel représente l'évolution du coût salarial moyen déduction faite de l'évolution des prix à la consommation (donc de l'inflation), soit l'évolution du pouvoir d'achat salarial.

L'évolution des salaires est un bon indicateur des tensions sur le marché du travail. Dans une situation proche du plein-emploi, la pression sur les salaires augmente, alors que l'existence du sous-emploi freine l'évolution de ceux-ci. Le coût salarial réel reflète mieux ces tensions sous-jacentes étant donné qu'il fait abstraction de l'impact de l'évolution des prix (et donc aussi de l'indexation automatique des salaires).

Malgré une hausse soutenue de l'emploi sur les dernières années, la progression des salaires reste relativement peu dynamique au Grand-Duché. L'inflation très modérée en est une des causes. Toutefois, en termes réels, donc en retranchant l'évolution des prix sur cette période, les salaires ont baissé en 2010, 2011 et 2012 et ne progressent que de 0.7% en 2016. Cette absence de pression sur les salaires, malgré une progression continue de l'emploi salarié, pourrait suggérer un degré plus important de sous-emploi sur cette période.

Le taux d'emplois aidés augmente depuis la crise financière



Sources : ADEM, STATEC

Le taux d'emplois aidés représente le rapport entre les personnes en mesure pour l'emploi de l'ADEM, par rapport à la population active.

Les personnes en mesure pour l'emploi, passent, par des emplois aidés ou des formations à l'ADEM, en attendant un emploi approprié et pour rester employable. Les personnes dans une mesure pour l'emploi rémunérée se retrouvent parmi les personnes en emploi et ceux qui poursuivent une formation à l'ADEM se retrouvent parmi la population inactive. Dans les deux cas, ces personnes peuvent être considérées en sous-emploi.

Cette catégorie de sous-emploi a augmenté de 3 100 personnes en 2008 (soit 1.4% de la population active) à 5 300 personnes en 2016 (2.0% de la population active). Le taux d'emplois aidés continue à augmenter en 2015 alors que le taux de chômage baisse déjà. Aussi, le taux de chômage dans une version élargie (taux de chômage officiel + taux d'emplois aidés) augmente légèrement plus que le taux de chômage officiel (de 3.4 points de % entre 2008 et 2014, contre 2.9 points).

Le chômage partiel a fortement augmenté en 2009



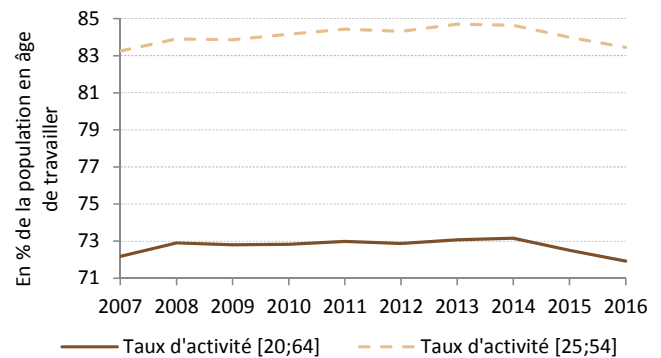
Source : Comité de conjoncture, STATEC, ADEM

Le chômage partiel est une aide publique où l'Etat rembourse à l'entreprise une partie des salaires normalement perçus par les salariés concernés pendant les heures chômées¹. Afin de maintenir l'emploi et, par conséquent, d'éviter des licenciements, le droit du travail luxembourgeois prévoit que les entreprises peuvent recourir, sous certaines conditions (manque de commandes, problèmes structurels temporaires, cas de force majeur...), à différents régimes de chômage partiel. Le taux de chômage partiel rapporte le nombre de personnes ayant effectivement profité de cette aide publique au cours d'une année (y c. les non-résidents) à la population active.

Comme le chômage partiel permet aux salariés une réduction de la durée de travail sans perte de salaire, toutes les personnes profitant de ce régime peuvent être considérées comme sous-employées.

En 2009, le nombre de personnes ayant travaillé à régime réduit grâce au chômage partiel avait fortement augmenté pour rebaisser par la suite. Le taux de chômage partiel passe ainsi de 3.2% en 2009 à 0.2% en 2016.

Le taux d'activité baisse sur les 3 dernières années



Source : STATEC – recensement de la population, comptes nationaux, ADEM

Le taux d'activité renseigne sur la participation de la population en âge de travailler au marché du travail. Il est obtenu en rapportant la population active à la population totale de la même catégorie d'âge.

Une baisse du taux d'activité peut indiquer une hausse du sous-emploi si des personnes se retirent du marché du travail. La baisse peut également s'expliquer par une augmentation de la population « en formation », par un accroissement des départs en retraite ou par une baisse du taux de chômage.

En 2015 et en 2016 le taux d'activité des personnes âgées de 20 à 64 ans baisse fortement ce qui pourrait indiquer une hausse du sous-emploi sur cette période. Une partie de cette baisse provient des jeunes âgés de moins de 25 ans, ce qui pourrait indiquer un allongement de la durée des études. La baisse du taux d'activité de la population âgée de 25 à 54 ans renforce toutefois l'hypothèse qu'une partie de la population active s'est retirée du marché du travail et que le sous-emploi aurait donc augmenté sur cette période.

Cette baisse du taux d'activité sur les années les plus récentes est un peu surprenante alors que tous les autres indicateurs analysés ci-avant indiquent une tendance à la baisse du sous-emploi. Ce recul s'explique principalement par une baisse du chômage en 2015 et 2016. Par contre, la baisse du taux d'emploi, qui s'observe depuis 2008 déjà, ne s'est pas amplifiée sur les années récentes. Néanmoins, il serait intéressant de savoir pour quelles raisons une partie des personnes actives se retire du marché du travail et si ces raisons sont de nature structurelle.

¹ <http://www.guichet.public.lu/entreprises/fr/sauvegarde-cessation-activite/sauvegarde-emploi/chomage-partiel-technique/index.html>

Évolution du sous-emploi, récapitulatif

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taux de chômage*	-	+	+	-	+	+	+	-	-	-
Taux de rotation	n.d.	n.d.	+	+	-	-	+	+	+	n.d.
Taux de sous-utilisation du facteur travail	n.d.	+	-	+	+	+	+	+	-	n.d.
Salaires réels**	+	+	-	-	-	+	+	+	+	+
Taux d'emplois aidés*	-	-	+	+	+	-	+	+	-	-
Taux de chômage partiel*	+	+	-	-	+	-	-	-	-	-
Taux d'activité [25;54]*	+	-	+	+	-	+	-	-	-	-
Durée de travail***	+	-	+	+	-	-	+	+	+	+
Emploi salarié intérieur**	+	-	+	+	-	-	+	+	+	+
Total	6/1	6/2	6/3	6/3	9/0	5/4	5/4	6/3	8/1	6/1
Récapitulatif	Baisse du sous-emploi	phase transitoire			Hausse du sous-emploi	phase transitoire			Baisse du sous-emploi	

N.B. : + Hausse de l'indicateur, - Baisse de l'indicateur, Vert = baisse du sous-emploi, Rouge = Hausse du sous-emploi, *: 2017, 9 mois, **: 2017, 7 mois, ***: 2017, 6 mois

Conclusions

L'analyse des différents indicateurs donne une idée sur l'évolution du sous-emploi sur les dernières années mais ne permet pas de juger sur le degré/le niveau de sous-emploi effectif.

Alors que la crise financière a débuté en 2008, c'est l'année 2012 qui marquerait le point culminant de la crise sur le marché du travail, du moins sur base de tous les indicateurs de sous-emploi analysés ici.

Pour les années 2016 et 2017 les indicateurs affichent par contre une baisse du sous-emploi et donc une amélioration sur le marché du travail. Les années 2009 à 2011 et 2013 à 2015 représentent des phases transitoires où l'évolution des différents indicateurs est plus mitigée.

Comment ces indicateurs réagissent-ils par rapport au cycle conjoncturel ? Le chômage partiel réagit très vite, indiquant déjà une hausse en 2008. L'amélioration à partir de 2013 s'observe également d'abord au niveau du taux de chômage partiel mais aussi auprès des salaires réels, du taux des emplois aidés et du taux d'activité.

L'utilité de bien cerner l'évolution du sous-emploi réside par ailleurs dans son rôle de déterminant d'autres variables, telle que l'inflation².

² Cf. l'étude "Mieux capter les effets du cycle économique dans les prévisions d'inflation", pp. 67-71, NDC 2-2017.

Institut national de la statistique
et des études économiques
Luxembourg

info@statec.etat.lu
Tél.: (+352) 247-84219

www.statistiques.lu

ISSN 2304-7135